

Horaire : 17h30-19h05

Personnes présentes :

M Esvan : directeur de l'école
Mme Floch-Roudaut: Adjointe au maire chargée des affaires scolaires
M Troalen : responsable du périscolaire et coordinateur des TAP
Mme Boittin-Bardot : DDEN
Mme Guéguen : professeur des écoles
Mme Jaouen : professeur des écoles
Mme Guillou : professeur des écoles
Mme Georges : professeur des écoles
M Nhim : professeur des écoles
Mme Le Caignec: professeur des écoles
Mme Bouédec : professeur des écoles
Mme Coiffard : professeur des écoles
Mme Calvez : professeur des écoles
M Cam : professeur des écoles
Mme Sellin : professeur des écoles
M Sohier : professeur des écoles
Mme Anchyse : professeur des écoles
M Mosati : représentant des parents d'élèves
Mme Guézenec : représentante des parents d'élèves
Mme Kersaudy : représentant des parents d'élèves

Mme Le Grouiec : représentante des parents d'élèves
Mme Le Barillec : représentante des parents d'élèves
Mme Bourhis : représentante des parents d'élèves
Mme Franquet : représentante des parents d'élèves
Mme Suard : représentante des parents d'élèves
Mme Marrec : représentante des parents d'élèves
Mme Armandary : représentante des parents d'élèves
Mme Le Gall : ATSEM
Mme Godreau : AESH
Mme Robigou AESH
Mme Perthuis : AESH
Mme Coeurdevey : AESH
Mme Roux : AESH

Personnes excusées :

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription
M Phelippot : représentant des parents d'élèves
Mme Joulain : représentante des parents d'élève
Mme Dagom : représentante des parents d'élèves
Mme Sellin : représentante des parents d'élèves
Mme Droal : DDEN

1) **Présentation des membres du conseil**

Le Directeur invite les membres du conseil à recevoir les convocations via leur messagerie électronique ; pour cela il suffit d'envoyer un mail à l'adresse marcbourhis@yahoo.com.

2) **Le rôle du conseil d'école et règlement**

3) **Pédagogie, partenariats et projets**

- *Apprentissage des fondamentaux*

Les enseignants de l'élémentaire bénéficieront cette année d'une formation en mathématiques ; ils réfléchiront en équipe autour de la thématique suivante : sens des nombres et des opérations.

- *Bilan sur la mise en place des classes multi-âges*

L'équipe éducative est très satisfaite de la mise en place des classes multi-âges.

- *Partenariat avec la ludothèque*

L'équipe de circonscription interviendra auprès de l'équipe enseignante afin de mettre en place une convention entre la ludothèque et l'école. Elle permettra la découverte par de jeunes enfants de l'école et à nos élèves d'être valorisés et responsabilisés.

- *Informations sur quelques projets de l'année*

Le directeur a présenté 3 projets de cette année :

- étude de projet afin de créer une aire éducative terrestre sur Trégunc
- journée de la planète le 30 avril 2020
- élaboration d'une comédie musicale autour de la thématique des arbres

Ces trois projets d'école mettront en valeur le travail réalisé cette année autour du parcours d'éco-citoyenneté. Le directeur candidatera afin d'obtenir le niveau 3 du label E3d.

- *informations sur le parcours citoyen*

Après avoir présenté les prochaines actions mises en place dans le cadre du parcours citoyen des élèves (journée contre le harcèlement du 7 novembre, participation à la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, cross de la solidarité du 21 septembre, conseil des élèves), le directeur présente un outil que la mairie est prête à mettre en place : le passeport du civisme. Un travail sera entrepris cette année entre l'école et les services communaux pour sa mise en place.

4) **Informations sur la loi pour une école de la confiance**

Cette loi induit des modifications au règlement intérieur de l'école (cf. pièce jointe).

- *Apprentissage des fondamentaux, mise en place d'un parcours artistique et un autre autour de l'éco-citoyenneté*

Le directeur réalise un bilan quant au déroulement et au rôle des évaluations nationales. L'équipe enseignante sera attentive à ce que tous les élèves de l'école maîtrisent les fondamentaux (résolution de problème, techniques opératoires, lecture à voix haute...) La mise en place d'un parcours artistique et un autre autour de l'éco-citoyenneté sera facilitée sur l'école par les nombreuses actions déjà entreprises par l'ensemble de la communauté éducative.

- *Information sur la scolarité obligatoire*

L'école est obligatoire de 3 ans à 16 ans avec une assiduité sur 24 heures. A la rentrée prochaine, tous les élèves nés en 2017 devront être scolarisés dès septembre.

- *Renforcer le dialogue famille/école*

Le ministère de l'Éducation Nationale a mis en ligne un outil comportant de nombreuses informations sur la scolarité des élèves de la maternelle au lycée : <https://malettedesparents.education.gouv.fr/> Le directeur informe le conseil que toutes les informations publiées sur le site ne sont pas mises en application à cette rentrée. Il se tiendra à la disposition des familles afin de répondre à leurs interrogations.

- *Protection des données sur l'école*
- *L'école inclusive*

L'école inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Le directeur a présenté les différentes actions mises en œuvre pour y arriver. Monsieur Sohier, professeur spécialisé d'ULIS, met en avant le travail important entrepris l'année dernière par l'équipe enseignante et l'équipe des AESH afin d'augmenter les temps d'inclusions des élèves ayant des projets personnels de scolarisation ainsi que la qualité des inclusions. Il est très satisfait des aménagements mis en place en ce début d'année.

5) Les travaux sur l'école

Le directeur a présenté aux membres du conseil les différents travaux réalisés. L'équipe enseignante a tenu à remercier le personnel des services techniques pour leurs réponses rapides quant aux petits travaux à réaliser d'urgence sur l'école.

Les travaux à réaliser rapidement sur l'école sont :

- dans le cadre du PPMS, la pose de films sur les vitres du RDC donnant sur l'extérieur. La mairie indique que cela est prévu au budget 2020.
- la finalisation de la mise en place de la solution de filtrage d'Internet sur l'école élémentaire
- le remplacement et la sécurisation de la boîte aux lettres
- la mise à disposition de clés du bâtiment élémentaire
- la réparation du toit de la maternelle (prévu au budget municipal 2021)
- l'élagage des arbres de la cour maternelle
- la mise en place d'une solution afin d'éviter les déjections de pigeons sur la cour élémentaire
- la programmation de la mise en peinture d'une classe en 2020 (réponse positive de la municipalité)
- la mise en place d'une nouvelle signalétique à l'entrée du côté de l'élémentaire.
- L'étude de la structure du bâtiment de la maternelle

Le directeur demande que les services techniques passent automatiquement pendant les vacances afin de contrôler les éclairages, la plomberie... Il demande que la municipalité apporte une réponse quant aux travaux demandés par les élèves en conseil des enfants. Enfin, pour le confort de tous, ils demandent la mise en place d'abatants.

6) Les effectifs

Tableau des effectifs : Lecture et commentaires du tableau des effectifs par Mr Esvan. Le directeur indique qu'il prévoit des effectifs en baisse pour la rentrée prochaine. La fermeture d'un poste d'enseignant n'est pas à exclure à la rentrée prochaine ou à la rentrée suivante. Il est important que la municipalité nous indique avec précisions les projets immobiliers pouvant induire des inscriptions sur l'école.

7) Les budgets de l'école

Le budget de l'USEP : Le directeur a fait un bilan rapide des comptes 2018/2019 de l'association USEP 29 Ecole Marc Bourhis puis présenté la prévision de l'année à venir. Il remercie les membres de l'APE et de l'amicale laïque pour leur investissement sur l'école et leur aide financière.

Le directeur décrit le budget « Pédagogie et sortie », il devrait être de 20 100 euros cette année (participation des parents déduite).

8) La sécurité sur l'école

Le directeur a décrit les deux exercices réalisés en ce début d'année (incendie, confinement/évacuation). Il demande à la municipalité d'indiquer par des couleurs au sol les lieux de rassemblement pour les élèves de l'élémentaire et cela afin de gagner du temps.